




Les parcs naturels régionaux, cible de Wauquiez



Le président de la région Rhône-Alpes-Auvergne s'oppose à la création d'une nouvelle entité dans le Haut-Allier

   **A** Lavoûte-Chilhac, en Haute-Loire, la rivière Allier fait un complet demi-tour, comme s'il remontait vers ses sources. Aujourd'hui, ce sentiment de retour en arrière est brutalement éprouvé par les promoteurs du projet du parc naturel régional (PNR) des sources et gorges de l'Allier. Le dossier touchait à sa fin après cinq ans de gestation et de concertation. Mais Laurent Wauquiez, le nouveau président (Les Républicains) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui a promis de mettre le conseil régional "à la diète", a annoncé mi-mai qu'il s'opposait à la création du parc.

Territoire enclavé, les gorgessauvages du Haut-Allier présentent de longs passages inaccessibles autrement que par voie fluviale ou par le chemin de fer du Cévenol. Reliant des villages de caractère, embrassant la rivière sur une multitude de viaducs, cette ligne tracée entre Clermont-Ferrand et Nîmes est l'une des plus spectaculaires de France.

L'objectif du parc naturel régional est de développer durablement ce territoire rural et montagnard, qui souffre de dépopulation et de dévitalisation, tout en s'appuyant sur sa richesse culturelle et naturelle. Dans les locaux de l'association de préfiguration du parc, à Langeac, "c'est l'incompréhension totale", affirme Christine Banassat, la présidente. *Tout était prêt, toutes les collectivités avaient délibéré favorablement.* "

Fin 2015, soixante-cinq communes sur les quatre-vingt-huit du périmètre d'étude, dix communautés de communes, deux départements, la Haute-Loire et la Lozère, et deux régions, Auvergne et Languedoc-Roussillon avaient approuvé le projet. L'enquête publique, obligatoire à toute création de PNR, avait rendu un avis favorable, indiquant que le parc " *constitue une chance pour le territoire* ".

Déni de démocratie

Mais, peu de temps après avoir conquis la région, en janvier, Laurent Wauquiez annonçait unilatéralement qu'il s'y opposait, sans en avertir ni la présidente socialiste de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Carole Delga, ni la présidente du département de la Lozère, Sophie Pantel (PS). La pilule est amère, car Rhône-Alpes ne faisait pas partie initialement du projet, jusqu'à la fusion récente des régions.

Guy Vissac, 83 ans, ancien sénateur (RPR) de Haute-Loire et père du projet, est sidéré. " *C'est un déni de démocratie, accuse-t-il. Le Haut-Allier a besoin de ce projet fédérateur pour marquer son identité et exister au niveau national. Il faut aller au bout de la démarche démocratique.* " Il a écrit à Laurent Wauquiez pour lui dire son indignation.

Que reproche aux PNR Laurent Wauquiez ? " *Des budgets de fonctionnement beaucoup trop lourds. Il faut les réformer, leur imposer une nouvelle donne.* " En lieu et place, le président de région propose aux élus des contrats de territoire avec les communes. " *Chaque année, 2,5 millions d'euros seront distribués pendant six ans pour créer des projets au lieu de mettre de l'argent dans une strate administrative supplémentaire* ", assure-t-il. Chaque petite commune s'est ainsi vue promettre par M. Wauquiez la somme de " *50 000 euros minimum* " sur six ans.

Cette approche n'est pas du goût des concepteurs du parc. " *En l'absence d'un territoire organisé comme le PNR, c'est la porte ouverte au clientélisme* ", tempête la présidente de la Lozère.

Laurent Wauquiez sait qu'il peut compter sur l'appui des chambres consulaires – agriculture, métiers et artisanat, industrie –, fortement opposées au projet et à l'élaboration de la charte du PNR, malgré leur implication dans les travaux de ces cinq dernières années. Elles dénoncent " *une structure budgétivore affichant 1 500 000 € annuels de fonctionnement* ". En fait, la charte du parc prévoit, pour 2017, un budget prévisionnel total de 1 458 000 €, dont la moitié en fonctionnement et l'autre en programme d'action.

Promesse de 15 millions d'euros

" *La dimension économique n'est pas suffisamment développée dans le projet de PNR,* estime Serge Vidal, président de la chambre des métiers et de l'artisanat et représentant interconsulaire du département. *De plus, l'association de préfiguration n'a pas voulu nous intégrer dans la gouvernance.* " Jean-Pierre Vigier, député (LR) de Haute-Loire et maire de Lavoûte-Chilhac et président du Syndicat mixte d'aménagement du territoire (qui devait se dissoudre dans le PNR), a fait son choix : " *Il n'est pas question de faire le parc sans les acteurs socio-économiques. Et avec un tel financement, la solution de Laurent Wauquiez s'impose.* "

La promesse de M. Wauquiez de 15 millions d'euros reste vague et fait fi des potentiels apports du parc : développement d'un tourisme vert, d'une agriculture de qualité et protection

de la biodiversité. Dans les bureaux de Langeac, taillé dans du bois, trône un imposant saumon, emblème du PNR. Depuis l'Atlantique, le saumon sauvage parcourt 1 000 km pour venir se reproduire ici, voyage unique en Europe. Au XXe siècle, il était en nombre suffisant pour être pêché. Mais en 2015, seuls 1 177 remontant l'Allier ont été comptés. En cause, la construction de barrages successifs et la baisse qualitative des cours d'eau.

Ce sont les perspectives de " *contraintes écologiques* ", contrôle plus strict des rejets des eaux usées, ou encore absence d'éradication du loup, dont les opposants – chambre d'agriculture en tête – ne veulent pas, brandissant la menace d'une " *mise sous cloche du territoire* ". " *Les PNR, contrairement aux parcs nationaux, ne peuvent rien interdire*, rectifie Nacima Baron, géographe à l'université Paris-Est. *Un PNR apporte une articulation entre écologie et économie autour d'une ingénierie locale de développement durable.* "

Depuis leur création en 1967 par le général de Gaulle, les PNR, aujourd'hui au nombre de 51, sont devenus de véritables outils d'aménagement. Sous la présidence de M. Wauquiez, les PNR de la région Auvergne-Rhône-Alpes s'appêtent à vivre un 50e anniversaire difficile. Dans une situation comparable au projet du Haut-Allier, celui de la Dombes (Ain) est également menacé. Les neuf parcs existants dans la région, un record en France, fonctionnent au ralenti, dans l'attente du budget 2016, qui pourrait être amputé d'une partie des cotisations régionales.

Le 9 juin, le Conseil national de protection de la nature a rencontré, à Paris, l'association, les départements et les régions, avant de rendre un avis sur le parc. Ultime étape avant que Ségolène Royal décide du classement, ou non, du territoire en PNR. Après s'être entretenue avec M. Wauquiez, la ministre de l'environnement a annoncé qu'elle ne statuerait pas avant septembre, afin " *de laisser le temps aux acteurs locaux de débattre* ".

Olivier Levraut

© Le Monde

◀ **article précédent**

La colère des pêcheurs écossais...

article suivant ▶

Ultimes batailles juridiques autour de...